

Réf: Dossier 378695

Avis de constitution

SOCIETE « MIRACLE GOLD & CO »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI NON LOIN DU
CARREFOUR CHAWARMA PLUS, Lot 127, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2024 , et enregistrés le 06/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLE GOLD & CO »

Objet : Achat, vente, exportation et importation d'or brut

Et pour la réalisation de l'objet social

Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI NON LOIN DU
CARREFOUR CHAWARMA PLUS, Lot 127, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme YAO N'GUESSAN ROLANDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03385 du 25/03/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19316/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

